

L'intégration des marchés agro-alimentaires européens

*Emmanuelle Chevassus-Lozza
Jacques Gallezot **

Au moment où entrent en vigueur les textes qui consacrent l'ouverture d'un Marché unique entre les Douze, il est opportun de se demander comment a fonctionné le processus d'intégration communautaire dans le cas des produits de l'agriculture et des industries agro-alimentaires, activités qui, à travers la PAC, ont été au cœur de la construction européenne. Quels ont été les facteurs clefs de la progression des échanges ? Comment les Etats-membres se sont-ils positionnés par rapport aux mutations qui ont affecté les courants commerciaux ? En quoi les modalités des échanges diffèrent-elles entre l'agriculture et l'agro-industrie ?

Depuis le traité de Rome, la construction européenne témoigne d'une volonté d'intégrer les économies nationales au sein d'un espace économique cohérent. Ce processus, couronné en janvier 1993 par l'ouverture du Marché unique, conduit progressivement à l'achèvement d'un seul marché pour un certain nombre de produits. L'intégration des marchés consiste à la fois en une plus grande ouverture des marchés nationaux, et en une préférence croissante accordée aux producteurs européens aux dépens du reste du monde (Neven et Röller (1991)). Ceci se traduit par un développement des échanges intra-communautaires et une plus grande indépendance vis-à-vis du reste du monde.

Le cas des produits agro-alimentaires¹ est exemplaire à cet égard. Les échanges communautaires ont considérablement augmenté depuis la fin des

* Emmanuelle Chevassus-Lozza et Jacques Gallezot sont chercheurs au département d'économie et de sociologie rurale (ESR) de l'Institut national de la recherche agronomique (Ivry).

1. Le terme agro-alimentaire désigne dans cet article l'ensemble des produits de l'agriculture et des industries agro-alimentaires.

années 70 et la demande est de plus en plus satisfaite par l'offre des pays membres. Le principe de la préférence communautaire est-il suffisant pour expliquer cette situation ? Pour autant, le développement des échanges intra-communautaires s'appuie-t-il sur une réelle intégration des différents marchés des pays de la CEE ? L'analyse montre que le moteur des échanges réside autant dans l'exploitation des avantages comparatifs – et donc des différences nationales – que dans la recherche des similitudes entre les nations. Trois éclairages successifs sont portés sur l'intégration grâce à plusieurs méthodes : l'analyse des parts de marché, la mise en évidence de flux croisés de produits similaires, enfin l'étude des performances réalisées par les différents partenaires.

Le renforcement de la préférence communautaire

Deux éléments caractérisent l'intégration des marchés agro-alimentaires européens : la préférence communautaire et l'internationalisation croissante des marchés nationaux. Les importations agro-alimentaires sont en expansion depuis 1977 et proviennent en majorité des pays membres (tableau 1). Les producteurs de la communauté satisfont 67 % de la demande extérieure en 1989, contre seulement 46 % en 1977. Cette maîtrise des marchés a touché à la fois les produits de l'agriculture et ceux des industries agro-alimentaires (IAA). Cependant, l'indépendance des pays membres vis-à-vis du reste du monde s'est surtout renforcée sur les marchés agricoles : ceux-ci couvrent près de 60 % de la demande extérieure de produits agricoles de la CE en 1989, contre seulement 35 % en 1977.

TABLEAU 1

Les échanges de produits agricoles et agro-alimentaires de la Communauté européenne

| | 1977 | 1980 | 1984 | 1986 | 1989 |
|---|--------|--------|---------|---------|---------|
| Importations (en millions d'Ecus) | | | | | |
| IAA | 24 623 | 35 153 | 55 906 | 58 840 | 74 360 |
| Agriculture | 26 538 | 29 849 | 47 502 | 48 569 | 48 692 |
| Total agro-alimentaire | 51 161 | 65 002 | 103 408 | 107 408 | 123 052 |
| Parts de marché des états membres (en %) | | | | | |
| IAA | 57,8 | 63,7 | 64,4 | 70,6 | 71,5 |
| Agriculture | 34,9 | 40,8 | 40,9 | 52,7 | 59,3 |
| Total agro-alimentaire | 45,9 | 53,2 | 53,6 | 62,5 | 66,7 |

Source : exploitation de la base de données Comext, Eurostat.

Une demande tournée vers les produits transformés

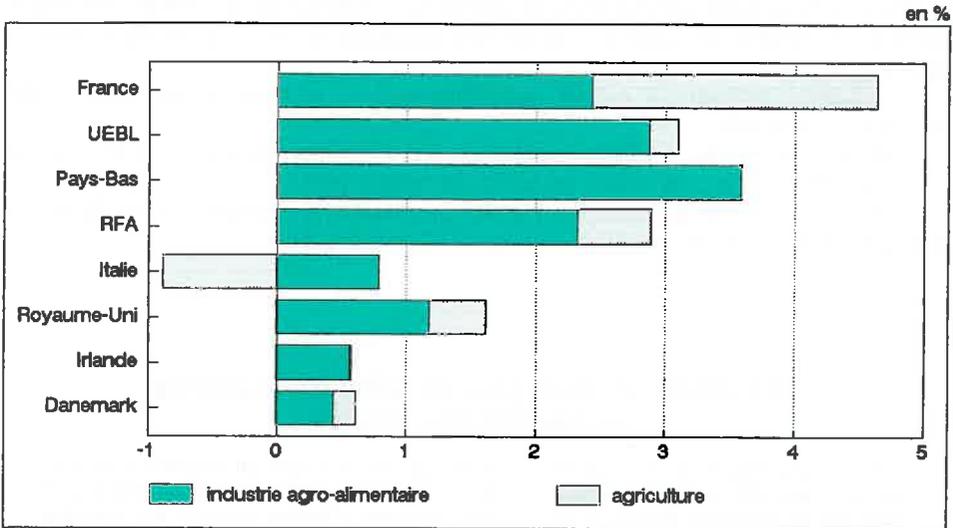
La croissance des importations a été spectaculaire pour les produits des industries agro-alimentaires. Elles ont en effet triplé entre 1977 et 1989, alors que celles des produits agricoles étaient multipliées par 1,8 seulement. Ainsi, la structure de la demande extérieure de la Communauté s'est-elle modifiée, en se tournant de plus en plus vers les produits des industries agro-alimentaires. En 1977, le rapport importations agricoles sur importations des IAA était de 1,08. En 1989, le rapport s'est inversé : la CE importe 1,5 fois plus de produits des industries agro-alimentaires que de produits agricoles.

Des gains de parts de marchés inégaux selon les pays

Le classement des pays selon leur poids dans les échanges intra-communautaires est resté inchangé entre 1977 et 1989. Les Pays-Bas arrivent en tête, avec

GRAPHIQUE 1

Répartition du gain de parts de marché des industries agro-alimentaires à l'intérieur de la CEE à 8 (1977-1989)



Le gain total de part de marché des pays membres est de +16,9 % (dont 84 % pour les IAA et 16 % pour l'agriculture).

Source : Exploitation de la base Comext, Eurostat

26,1 % du marché détenu par l'ensemble des pays européens en 1989 ; la France et l'Allemagne suivent avec respectivement 22,6 et 14,6 % de ce marché. Cependant des transformations importantes ont eu lieu sur cette période, résultant d'un jeu de coopération-concurrence entre les Etats-membres. Globalement la Communauté (ici les huit pays adhérant à la CE en 1977), a gagné 16,9 points de parts de marché sur le reste du monde. Ces gains se répartissent de manière très inégale (graphique 1). La France réalise 27 % de ces gains, alors que l'Italie perd des parts de marché.

Les gains de parts de marché intra-communautaires résultent essentiellement des produits des IAA. La distinction entre agriculture et industrie agro-alimentaire met en évidence les différentes orientations prises par les pays de la Communauté. Les Pays-Bas ont concentré leurs gains de parts de marché sur l'industrie alimentaire. L'Italie a compensé son déclin agricole par un renforcement de ses échanges agro-industriels. La France, par contre, se positionne sur les deux marchés, emportant la plus grande part de l'augmentation du marché agricole.

Les modalités de l'échange

Connaître les motifs de l'échange est déterminant pour comprendre le processus d'intégration. Pour conduire cette étude, nous avons distingué plus de 2 000 produits agro-alimentaires et repris la méthode de K. Abd-El-Rahman (1986a et 1986b). Il s'agit de classer les échanges de chaque produit selon la typologie suivante :

- « échange univoque » ou de spécialisation, si le produit est uniquement exporté ou importé ;
- échange croisé de produits similaires, s'il y a importations et exportations entre les deux pays, du même produit, au même prix ;
- échange croisé de gamme, s'il y a des importations et exportations du même produit, à des valeurs unitaires différentes (encadré 1).

Méthode utilisée pour la mise en évidence des échanges croisés

Pour déterminer les modalités de l'échange, nous avons eu recours à la base européenne COMEXT diffusée par Eurostat qui contient les statistiques du commerce extérieur des pays de la Communauté. Chaque produit est identifié selon la nomenclature NIMEXE qui regroupe pour l'agriculture et l'agro-alimentaire plus de 2000 produits en 1989.

La démarche ², appliquée à chaque pays et pour chaque année étudiée, consiste à distinguer au sein de l'ensemble des produits deux populations :

- l'une soumise à des échanges univoques ;
- l'autre à des échanges croisés.

Distinction entre les échanges univoques et les échanges croisés

Est soumis à un échange univoque tout produit qui est soit strictement exporté, soit strictement importé. Pour mettre en évidence de tels flux, il convient de calculer, pour chaque produit i , le coefficient de Balassa :

$$B_i = \frac{|X_i - M_i|}{(X_i + M_i)} \quad B_i \in [0, 1]$$

Si B_i tend vers 1, le produit i est soumis à un échange de type univoque.

Se pose néanmoins le problème de la détermination de la valeur de B à partir de laquelle B_i est significativement différent de 1. Si B est cette valeur seuil, les deux populations de produits peuvent être définies de la manière suivante :

Echanges univoques = {ensemble I des produits i tels que $B_i > B$ }

Echanges croisés = {ensemble J des produits j tels que $B_j < B$ }

La valeur du seuil choisie, pour chaque pays et chaque année, est la plus grande valeur à partir de laquelle la moyenne des $B_j \in J$ est significativement différente de 1, selon un test de student.

Distinction entre les échanges croisés de gamme et les échanges de produits similaires

Au sein des échanges croisés, on distingue ensuite les flux croisés de gamme et ceux de produits similaires. Les échanges de produits similaires sont identifiés à partir des rubriques les plus détaillées de la nomenclature Nimex à huit chiffres en retenant les produits qui sont simultanément exportés et importés à la même valeur unitaire (valeur totale/quantité échangée). Si l'écart de la valeur unitaire est important, il s'agit au contraire d'échange de gamme.

La similarité est donc appréciée à partir d'un indice de proximité (IP) des valeurs unitaires calculé pour chaque produit :

$$IP = (\text{valeur unitaire à l'exportation} \times 100) / (\text{valeur unitaire à l'importation})$$

Plus la valeur de IP est proche de 100, plus les produits échangés sont considérés comme similaires.

Pour définir les seuils statistiques à partir desquels IP est différent de 100, nous avons tenu compte des conditions différentes de concurrence qui existent entre les branches. Considérée comme un ensemble relativement homogène de produits, la branche, appréhendée au niveau de la NAP 600, est reconstituée à partir des produits élémentaires de la nomenclature Nimex.

Ainsi, après avoir éliminé tous les produits pour lesquels la valeur de IP était excessive ($IP < 50$ ou $IP > 150$: les échanges de ces produits sont classés d'emblée de gamme), on définit, au sein de chacune des branches une distribution de fréquences des valeurs de IP. Les bornes supérieures et inférieures sont égales à 100 plus ou moins un écart type de la distribution de fréquence des valeurs de IP avec un maximum de plus ou moins 15.

2. Cette démarche diffère un peu de celle employée par M. Freudenberg et H. Müller (1992).

La grande désagrégation de la nomenclature utilisée permet d'isoler les échanges univoques et d'éviter de regrouper en échanges croisés des produits en fait légèrement différents. Cette désagrégation devrait donc accentuer les

TABLEAU 2

Répartition du commerce de produits agricoles et agro-alimentaires par type d'échanges pour chacun des pays membres

En % du total par pays

| | | Agriculture | | IAA | |
|-------------|------------|-------------|------|------|------|
| | | 1980 | 1989 | 1980 | 1989 |
| France | univoques | 48,2 | 64,9 | 53,0 | 36,9 |
| | similaires | 25,0 | 12,3 | 16,2 | 33,6 |
| | gamme | 26,8 | 22,8 | 30,7 | 29,5 |
| UEBL | univoques | 16,4 | 33,4 | 23,3 | 22,7 |
| | similaires | 52,1 | 32,0 | 38,6 | 35,6 |
| | gamme | 31,5 | 34,7 | 38,1 | 41,7 |
| Pays-Bas | univoques | 47,4 | 46,0 | 34,8 | 33,2 |
| | similaires | 40,0 | 14,1 | 58,6 | 30,0 |
| | gamme | 12,7 | 39,9 | 6,5 | 36,8 |
| RFA | univoques | 55,5 | 55,3 | 38,0 | 27,0 |
| | similaires | 22,3 | 22,3 | 28,1 | 42,5 |
| | gamme | 22,2 | 22,4 | 33,9 | 30,5 |
| Italie | univoques | 87,9 | 72,6 | 89,2 | 74,2 |
| | similaires | 4,5 | 6,9 | 8,9 | 10,2 |
| | gamme | 7,6 | 20,5 | 1,9 | 15,7 |
| Royaume-Uni | univoques | 50,3 | 61,2 | 43,8 | 46,0 |
| | similaires | 33,8 | 9,1 | 34,8 | 23,5 |
| | gamme | 15,9 | 29,7 | 21,4 | 30,5 |
| Irlande | univoques | 45,7 | 53,9 | 72,2 | 56,8 |
| | similaires | 27,3 | 16,3 | 8,4 | 14,4 |
| | gamme | 27,0 | 29,8 | 19,4 | 28,9 |
| Danemark | univoques | 79,6 | 63,6 | 79,4 | 68,1 |
| | similaires | 3,4 | 14,9 | 3,3 | 10,3 |
| | gamme | 17,0 | 21,4 | 17,4 | 21,6 |
| Grèce | univoques | | 86,2 | | 93,5 |
| | similaires | | 0,1 | | 0,9 |
| | gamme | | 13,7 | | 5,6 |
| Portugal | univoques | | 86,8 | | 79,5 |
| | similaires | | 1,0 | | 10,8 |
| | gamme | | 12,2 | | 9,8 |
| Espagne | univoques | | 82,1 | | 56,4 |
| | similaires | | 6,2 | | 14,8 |
| | gamme | | 11,7 | | 28,9 |

Source : Exploitation de la base de données Comext, Eurostat.

spécialisations nationales. D'après la théorie traditionnelle des échanges internationaux, les avantages comparatifs, et plus généralement les différences de dotations factorielles, sont à la base de l'échange et se traduisent par des spécialisations nationales étroites : les échanges sont donc univoques. Or, si cette théorie se confirme bien pour l'agriculture, tel n'est pas le cas pour l'agro-industrie.

Les résultats montrent l'importance des échanges croisés dans l'agro-industrie. Le secteur des IAA est proche des autres secteurs industriels pour lesquels K. Abd-el-Rahman (1986a), puis Freudenberg et Müller (1992), ont déjà mis en évidence cette situation, dans le cas de la France. Par contre, le poids des échanges univoques au sein du commerce agricole confirme l'appartenance de cette activité au secteur primaire tributaire, par nature, d'avantages comparatifs dus à l'exploitation des ressources naturelles (tableau 2).

Des modèles d'échange différents selon les pays

Décomposer ainsi les modalités de l'échange, pour chacun des pays membres, met donc en relief deux modèles, l'un à dominante agricole basé sur la différence, et l'autre de type industriel basé sur la similitude (tableau 2).

Deux catégories de pays s'opposent en 1989 :

- les pays dont la spécialisation agricole est très forte par rapport à l'ensemble de la CE, et dont les échanges agricoles avec le reste de la Communauté sont en majorité de type univoque (Chevassus-Lozza et Gallezot, 1992a). Ce sont les pays du Sud de la CE à savoir l'Italie, l'Espagne, la Grèce et le Portugal et dans une moindre mesure le Danemark et la France ;
- les pays à dominante industrielle pour lesquels les échanges des industries agro-alimentaires sont essentiellement de type « croisé », soit de produits similaires, soit de gamme. Il s'agit de la France, la RFA, l'UEBL et les Pays-Bas ; pour ces quatre pays, les échanges de produits similaires représentent plus du tiers de leur commerce en produits des IAA.

La convergence des modèles d'échange

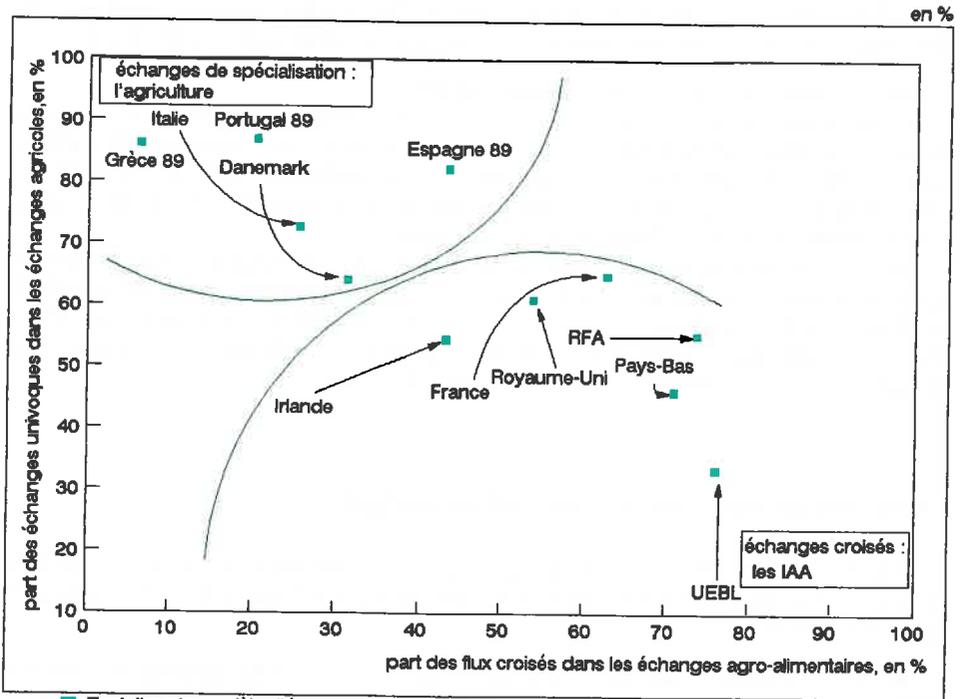
Entre 1980 et 1989, les modèles d'échange ont eu tendance à se rapprocher d'un pays à l'autre, avec une évolution différente pour l'agriculture et l'industrie agro-alimentaire.

Pour l'agriculture, les pays qui, en 1980 étaient moins spécialisés, ont dû engager un processus de sélection de leurs activités ; le poids des flux univoques dans la structure de leurs échanges a fortement augmenté. Ceci se traduit sur le graphique 2, par les flèches orientées vers le haut. Ainsi, le commerce intra-

communautaire de produits agricoles de l'UEBL était constitué de 16,4 % d'échanges univoques en 1980 et de 33 % en 1989. La France et l'Irlande ne font que renforcer leur avantage comparatif : le poids des échanges univoques passe pour la France de 48,2 % en 1980 à 53 % en 1989 et pour l'Irlande de 45,7 % à 54 %. Au contraire, les pays très fortement spécialisés en 1980, comme l'Italie et le Danemark, se sont repliés sur une spécialisation plus fine (flèches orientées vers le bas dans le graphique 2). Un examen plus approfondi montre que l'Italie a augmenté ses échanges de gamme qui passent de 7,6 à 20,5 % de son commerce agricole de 1980 à 1989 (tableau 2). Le Danemark a différencié davantage ses produits ; ses échanges croisés de produits similaires ont augmenté de 3,4 % à 14,9 %.

GRAPHIQUE 2

Répartition des produits agro-alimentaires par types d'échanges



■ Evolution du modèle d'échanges entre 1980 et 1989

Les données pour l'Espagne, la Grèce et le Portugal concernent l'année 1989

Source : Exploitation de la base Cornext, Eurostat

Pour les industries alimentaires, l'orientation des différents modèles nationaux est encore plus nette. La spécialisation perd du terrain dans tous les pays, pour laisser place aux échanges croisés (flèches dirigées vers la droite dans le graphique 2).

L'intégration des marchés

La transition vers un marché agricole-alimentaire intégré passe par une interpénétration des différents marchés nationaux, ce qui signifie à la fois une ouverture et une pénétration des espaces économiques hétérogènes. Pour compléter notre analyse, il est nécessaire d'évaluer à la fois l'effort d'intégration fourni par chaque pays pour s'ouvrir aux produits de la Communauté, et sa performance pour pénétrer les marchés intra-communautaires. Pour mesurer cette performance, il convient d'isoler ce qui dans les échanges est attribuable aux seules actions de l'exportateur pour gagner des parts sur le marché de son partenaire indépendamment de l'augmentation de la taille des marchés. La mesure de l'effort d'intégration découle de la même logique (encadré 2).

Les chemins suivis par l'intégration des marchés

La France, les Pays-Bas et l'ensemble Belgique-Luxembourg sont les pays les plus performants pour pénétrer le marché agro-alimentaire de la CE, avec respectivement 32,8 %, 30,7 % et 25,3 % de la performance totale des européens (tableau 3). A l'opposé, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, le Danemark et la France sont les pays qui ont le plus ouvert leur marché. Ce sont eux qui fournissent l'effort spécifique d'intégration le plus grand.

Il est aussi intéressant d'examiner ces mouvements d'intégration sur l'ensemble du marché communautaire en distinguant d'une part, les produits de l'agriculture de ceux des industries alimentaires, et d'autre part les types d'échanges, univoques ou croisés (tableau 4). Deux résultats essentiels ressortent de cette analyse :

- pour les produits des industries agro-alimentaires, les échanges croisés constituent l'essentiel du processus d'intégration des marchés. Ils représentent, en effet, 78 % de l'effort total d'intégration. Ce mouvement est amplifié par le net recul des échanges univoques qui traduit une réduction du rôle des spécialisations dans ce secteur ;
- à l'inverse, les produits de l'agriculture, qui contribuent largement à l'intégration du marché communautaire agro-alimentaire (58,7 % des efforts d'intégration), sont le siège d'un renforcement des échanges de type univoque.

La mesure des efforts d'intégration aux marchés communautaires

Au niveau de la Communauté, la mesure globale de l'intégration n'est rien d'autre que le gain total de parts de marché pris par les pays membres sur le reste du monde. Pour estimer l'effort fourni par chaque pays pour contribuer à ce processus, et ce indépendamment de sa position initiale sur le marché de son partenaire, nous avons suivi la démarche suivante :³

Si $M_{F, 89}^A$ représente les importations de la France en provenance de l'Allemagne en 1989 et $M_{F, 89}$ les importations totales de la France, la part de marché de l'Allemagne sur la France est :

$$PM_{F, 89}^A = M_{F, 89}^A / M_{F, 89}$$

On peut donc décomposer $M_{F, 89}^A$ de la manière suivante :

$$M_{F, 89}^A = (PM_{F, 80}^A \cdot M_{F, 89}) + [PM_{F, 89}^A - PM_{F, 80}^A] \cdot M_{F, 89}$$

$$\text{soit } M_{F, 89}^A = T_F^A + S_F^A,$$

$$\text{avec } T_F^A = PM_{F, 80}^A \cdot M_{F, 89}$$

$$\text{et } S_F^A = (PM_{F, 89}^A - PM_{F, 80}^A) \cdot M_{F, 89}$$

T_F^A serait le montant théorique des importations de la France en provenance de l'Allemagne si l'Allemagne avait conservé, en 1989, la part de marché qu'elle détenait en 1980 ;

S_F^A est le montant des importations résultant des gains de part de marché de l'Allemagne en France. S_F^A est appelé « performance » de l'Allemagne sur le marché français.

L'autre face de la performance réside dans l'effort d'un pays pour ouvrir son marché à ses partenaires. Cet effet est appelé « effort d'intégration ».

Ainsi S_F^A peut ainsi être considéré comme l'effort d'intégration de la France vis-à-vis de l'Allemagne.

En considérant l'ensemble des pays membres, on obtient une matrice « performance-effort d'intégration » $[S^i]$:

$$\text{La performance globale d'un pays se calcule comme : } S_{CE}^A = \sum_{(i \in CE)} S^i$$

S_{CE}^A mesure, en milliers d'Ecus, la *performance de l'Allemagne sur l'ensemble des marchés de ses partenaires entre 1980 et 1989*.

De la même façon, on calcule l'effort d'intégration global de l'Allemagne, noté S_A^{CE}

$$\text{Au total : } S_{CE}^{CE} = \sum_{(i \in CE)} S_{CE}^i = \sum_{(i \in CE)} S^{CE_i}$$

somme des performances = somme des efforts d'intégration

De manière à mesurer les contributions de chaque pays à l'effort d'intégration de la communauté, nous avons travaillé en pourcentage, rapportant l'effort spécifique à l'effort total :

$$s_F^A = S_F^A / S_{CE}^{CE}$$

3. La mesure des performances et de l'effort d'intégration est strictement équivalente à celle des effets spécifiques des marchés dans les modèles structures-performances (Tsyzinsky, 1951 ; Boussemari et Millequant, 1991 ou encore Lafay, 1989).

TABLEAU 3

Performance et effort d'intégration sur les marchés agro-alimentaires de la CE par pays entre 1980 et 1989

En % du total CE « performance-effort d'intégration »

| | | France | UEBL | PBAS | RFA | Italie | GB | Irlande | Danrk | CE |
|---------------------------|----------------------|---------|--------|--------|-------|--------|-------|---------|--------|------|
| Agro-alimentaire | effort d'intégration | 18,48 | 2,07 | 20,3 | 25,4 | 5,38 | 26,1 | 0,67 | 1,69 | 100 |
| | performance | 32,76 | 25,31 | 30,71 | 8,88 | 7,21 | - 1,6 | 2,05 | - 5,31 | 100 |
| Agriculture | effort d'intégration | 7,87 | 2,75 | 13,21 | 13,3 | 8,27 | 12 | - 0,38 | 1,68 | 58,7 |
| | performance | 22,74 | 8,08 | 14,79 | 7,4 | 2,28 | 0,37 | 0,69 | 2,35 | 58,7 |
| IAA | effort d'intégration | 10,6 | - 0,68 | 7,1 | 12 | - 2,89 | 14,1 | 1,05 | 0,01 | 41,3 |
| | performance | 10,02 | 17,23 | 15,92 | 1,48 | 4,93 | - 2 | 1,36 | - 7,66 | 41,3 |
| ÉCHANGES CROISÉS | | | | | | | | | | |
| Agro-alimentaire | effort d'intégration | 35,56 | - 4,06 | 1,49 | 37,6 | 13,43 | 10,4 | 1,01 | 2,11 | 97 |
| | performance | 5,78 | 22,22 | 32,21 | 15,4 | 8,4 | 1,27 | 4,4 | 7,27 | 97 |
| Agriculture | effort d'intégration | 6,08 | - 4,38 | 0,93 | 7,68 | 5,32 | 2,46 | 0,14 | 0,68 | 18,9 |
| | performance | - 1,72 | 3,26 | 8,06 | 4,92 | 2,43 | 0,22 | - 0,6 | 2,34 | 18,9 |
| IAA | effort d'intégration | 28,87 | 0,33 | 0,56 | 29,9 | 8,11 | 7,96 | 0,88 | 1,43 | 78,1 |
| | performance | 7,5 | 18,95 | 24,15 | 10,5 | 5,97 | 1,05 | 5 | 4,93 | 78,1 |
| ÉCHANGES UNIVOQUES | | | | | | | | | | |
| Agro-alimentaire | effort d'intégration | - 16,48 | 6,12 | 18,81 | - 12 | - 8,05 | 15,6 | - 0,34 | - 0,42 | 3,08 |
| | performance | 26,98 | 3,09 | - 1,47 | - 6,5 | - 1,19 | - 2,9 | - 2,37 | - 12,6 | 3,08 |
| Agriculture | effort d'intégration | 1,79 | 7,13 | 12,28 | 5,66 | 2,95 | 9,52 | - 0,52 | 1 | 39,8 |
| | performance | 24,46 | 4,81 | 6,74 | 2,48 | - 0,14 | 0,14 | 1,29 | 0,01 | 39,8 |
| IAA | effort d'intégration | - 18,27 | - 1,01 | 6,54 | - 18 | - 11 | 6,12 | 0,18 | - 1,42 | - 37 |
| | performance | 2,52 | - 1,72 | - 8,21 | - 9 | - 1,05 | - 3 | - 3,66 | - 12,6 | - 37 |

L'effort d'intégration mesure le degré d'ouverture de chaque marché national aux produits de la CE, (1980-1989).

La performance mesure la pénétration des produits de chaque Etat membre sur le marché de la CE, (1980-1989).

Source : Exploitation COMEXT-EUROSTAT.

TABLEAU 4

Effort d'intégration des marchés de la CEE selon le type d'échange

En % de l'effort total d'intégration

| Produits | Echanges croisés | Echanges univoques | Total |
|--------------|------------------|--------------------|------------|
| - Agricoles | 18,91 | 39,8 | 58,7 |
| - IAA | 78,06 | - 36,72 | 41,3 |
| Total | 96,97 | 3,08 | 100 |

Cette analyse confirme bien nos résultats précédents : l'intégration des marchés suivrait deux voies différentes. D'une part l'accentuation des spécialisa-

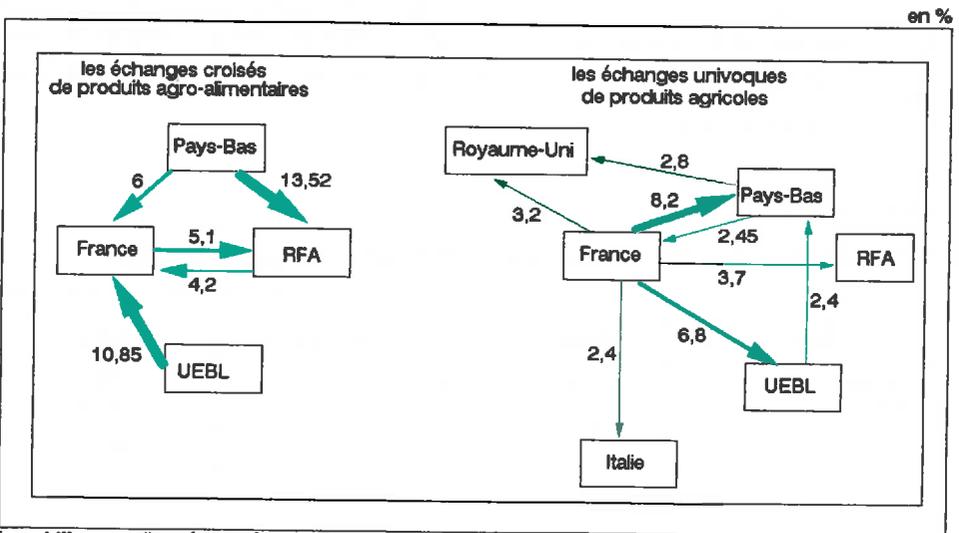
tions agricoles due à une plus grande détermination des dotations naturelles et d'autre part, un développement des échanges croisés pour les produits des industries alimentaires. C'est de ce fait davantage la différenciation des produits, leur variété, qu'il faut prendre en compte pour comprendre le développement de ces échanges. Les courants d'échanges proviendrait moins de l'exploitation des différences dans les dotations factorielles nationales que des similitudes dans les structures de la demande (Linder, 1961), des préférences du consommateur pour la différenciation ou d'une plus grande variété de biens offerts (Krugman, 1980 ; Helpman, 1981).

Principaux flux et marchés de l'intégration

L'examen, pour les principales modalités de l'échange, des efforts spécifiques dans l'ouverture et la pénétration des pays membres permet de mieux cerner les rapports entre les marchés. Un groupe de quatre pays est au cœur du processus d'intégration pour le marché des produits agro-alimentaires ; il s'agit de la France, la RFA, l'UEBL et des Pays-Bas. Ces pays se caractérisent tous par l'importance de leurs échanges de produits similaires (graphique 3).

GRAPHIQUE 3

Principaux mouvements d'intégration des marchés communautaires entre 1980 et 1989



Les chiffres mentionnés représentent les gains de parts de marché dus à la performance
 Source : Exploitation de la base Cornext, Eurostat

Dans ce dispositif, les marchés français et allemand sont pénétrés par les produits provenant des Pays-Bas et de la Belgique-Luxembourg. En revanche, sur les marchés agricoles, la France occupe une position centrale. Renforçant ses échanges univoques, elle pénètre l'ensemble des marchés de ses partenaires. La France se caractériserait, en définitive, par des échanges asymétriques. Elle pénètre avec ses produits agricoles spécialisés les marchés néerlandais, belge et allemand et, à l'inverse, elle ouvre son propre marché aux produits transformés par l'industrie agro-alimentaire de ces pays.

Conclusion

Trois méthodes différentes ont été adoptées dans cette étude : l'examen des parts de marché, la décomposition des échanges par produits en échanges croisés ou uniques, l'analyse des effets performance et intégration dans les gains de parts de marché. Dans les trois cas, les résultats convergent pour montrer que deux voies d'intégration des marchés coexistent. D'une part, les spécialisations agricoles se renforcent ; d'autre part, le commerce agro-industriel se développe surtout sur la base des échanges croisés de produits similaires ou de gamme.

Les gains de parts de marché réalisés dans les échanges intra-communautaires proviennent essentiellement du développement des échanges croisés. C'est un signe de convergence vers des niveaux de développement économique comparables. L'importance des échanges croisés marquent un réel processus d'intégration des marchés. Elle traduit le rôle croissant joué par la différenciation des produits et la variété de biens. Ceci suggère que les éléments autres que les prix peuvent être des facteurs prépondérants d'intégration des marchés.

Références

- Abd-el-Rahman, K. (1986a), « Réexamen de la définition et de la mesure des échanges croisés de produits similaires entre les nations » *Revue économique*, janvier, vol 37, n° 1, 89-115.
 (1986b), « La différence et la "similitude" dans l'analyse de la composition du commerce international », *Revue économique*, mars, vol 37, n° 2, 307-340.
- Balassa, B. (ed) (1975), *European Economic Integration*, North-Holland, American Elsevier, 416 p.
- Boussemart, J.-P. et F. Millequant (1991), « Taux de change et performances à l'exportation des Etats-Unis dans le commerce mondial des produits agricoles » *Cahiers d'économie et sociologie rurales*, n° 20, 91-113.

- Chevassus-Lozza, E. et J. Gallezot (1992a), *Efficacité du modèle français de spécialisation sur les marchés européens*, communication à l'Ecole-chercheurs « Economie des Institutions », INRA-ESR, Soustons, 14-18 septembre, 18 p.
- (1992b), *La différenciation des produits dans la compétitivité : le cas de l'agriculture et de l'agro-alimentaire français*, communication au colloque de la SFER « qualité des produits, dans l'agro-alimentaire », Paris, INA-PG, octobre, 19 p.
- Freudenberg, M. et F. Müller (1992) « France et Allemagne : quelles spécialisations commerciales ? », *Economie prospective internationale*, n° 52, 4^e trimestre.
- Helpman, E. (1981) « International Trade in the Presence of Product Differentiation, Economies of Scale and Monopolistic Competition. A Chamberlin-Heckscher-Ohlin Approach », *Journal of International Economics*, n° 11, 305-340.
- Krugman, P. (1980), « Scale Economics, Product Differentiation and the Pattern of Trade », *American Economic Review*, 950-959.
- Lafay, G. et C. Herzog en collaboration avec L. Stemitsiotis et D. Unal (1989), *Commerce international : la fin des avantages acquis*, Paris, Economica.
- Lancaster, K. (1966), « A New Approach of Consumer Theory », *Journal of Political Economy*, vol 12, n° 84, January.
- Linder, S.B. (1961), « An Essay on Trade and Transformation », New York, Wiley.
- Röller, L-H. and D. J. Neven (1991), « European Integration and Trade Flows », *European Economic Review*, vol 35, 1295-1309.
- Tsyzinsky, H. (1951), « World Trade in Manufactured Commodities (1699-1950) », *Manchester School of Economic and Social Studies*, vol 19, september.